



Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

**Rapport d'activités de la section
Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles**



Périodicité semestrielle : Octobre 2019 à mai 2020

Composée à la fois d'élus régionaux de Wallonie, de Bruxelles et d'élus fédéraux, la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles de l'APF assure l'exclusivité de la représentation parlementaire francophone belge.

Pour la législature 2019-2024 qui fait suite aux élections législatives fédérales, régionales et communautaires du 26 mai 2019, le Bureau de la section est composée des 13 membres effectifs suivants :

- Président : M. Matthieu Daele (Ecolo)
- 1^{ère} vice-présidente: Mme Alice Bernard (PTB)
- 2^{ème} vice-président : M. André Frédéric (PS)
- 3^{ème} vice-président : M. Benoît Piedboeuf (MR)
- MM. Malik Ben Achour (PS), Philippe Courard (PS), Mme. Nadia El Yousfi (PS) et M. Jean-Charles Luperto (PS)
- Mme. Françoise Schepmans (MR), MM. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) et Jean-Paul Wahl (MR)
- M. René Collin (CdH)
- Mme Margaux De Re (ECOLO)

Les suppléants désignés sont MM. John Beugnies (PTB), Olivier Bierin (ECOLO), Mmes Caroline Cassart-Mailleux (MR), Latifa Gaouchi (PS) et Alda Greoli (CdH).

La section détient au sein du Bureau international les mandats de vice-présidence internationale (M. Wahl) et de du chargé de mission Europe (M. Luperto). A ces deux mandats s'ajoutent ceux de M. Collin (vice-présidence de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles - CECAC), de Mme Schepmans (première vice-présidence du Réseau des femmes, de M. Courard (rapporteur de la commission politique), de Mme El Yousfi (rapporteuse de la Commission des affaires parlementaires), de M. Van Goidsenhoven, membre de la Commission de coopération au développement, de Mme De Re, rapporteure du Réseau des jeunes parlementaires, M. Ben Achour, coordonnateur du Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

En raison du confinement, le Bureau de section a dû postposer ses réunions.

Participation de la section aux activités internationales de l'APF, aux actions menées conjointement par l'APF et l'OIF ainsi qu'à celle de la région Europe selon un ordre chronologique

Du 9 au 15 octobre 2019, M. Daele (président de section) a représenté l'APF, au sein de la mission d'information et de contacts de la Francophonie (MIC) qui a eu lieu à Tunis (Tunisie) à l'occasion du 2nd tour de l'élection présidentielle tunisienne.

Les 23 et 24 octobre 2019, M. Luperto (chargé de mission Europe) s'est rendu à Rabat (Maroc) pour participer à la conférence commune organisée par l'Association des Ombudsmans de la Francophonie (AOMF) et l'APF sur le thème « Les droits de l'enfant, priorité pour les parlementaires et les médiateurs de la Francophonie ». Soutenu par l'OIF, à l'occasion du trentième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, cet événement a réuni des médiateurs et des parlementaires de 21 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

Les 14 et 15 novembre 2019, M. Courard, en sa qualité de rapporteur de la Commission politique de l'APF, a participé à la 2^{ème} conférence parlementaire sur le Sahel, au siège des Nations Unies à New-York. Organisée par l'APF, en partenariat avec la Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations Unies (RPNY), la Conférence a réuni une quarantaine de parlementaires issus de quinze sections d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Après de nombreuses auditions dont celles des experts des Nations Unies, des représentants des Etats et d'organisations internationales, la conférence a appelé l'APF à aller plus loin dans son engagement pour le Sahel. Les parlementaires ont souhaité que les partenaires engagés conjuguent leurs efforts dans la recherche de solution à la crise au Sahel et de lutte contre le terrorisme. Ils ont également appelé au respect du multilinguisme dans les organisations internationales, à travers notamment la traduction en français de l'ensemble des documents de travail. A la clôture des travaux, un projet d'accord de partenariat entre l'APF et le Comité interparlementaire (CIP) du G5 Sahel a été présenté.

Du 13 au 16 novembre 2019, MM. Collin, Daele (Président), Luperto, Wahl, Mme Cassart-Mailleux ont participé à Delémont, en République et Canton du Jura (Suisse), à la 32^{ème} session de l'Assemblée régionale Europe.

Les thèmes retenus par la Conférence des Présidents, réunie à Athènes au printemps 2019, étaient d'actualité et relativement sensibles : « le droit à l'autodétermination des peuples comme principe juridique : état de la situation en Europe », « la démocratie directe et l'initiative citoyenne dans le processus législatif ».

Deux experts des universités de Lausanne et Louvain-La-Neuve ont été auditionnés et plusieurs sections ont présenté la situation de leur pays, leur expérience et leur point de vue. Le canton du Jura célébrant à cette période le 40^{ème} anniversaire de son indépendance, fit une présentation éloquente.

Soulignons particulièrement la présence d'une délégation du Congrès de Nouvelle-Calédonie conduite par son président Roch Wamytan. Cette délégation avait été invitée à prendre la parole sur cette thématique qui au cœur du débat calédonien a fait l'objet de référendums successifs. Le président Wamytan a évoqué le droit de l'autodétermination dans le processus de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie. Ce témoignage faisait face à la vision non-indépendantiste du droit à l'autodétermination défendue par Mme Ruffenach, membre du Congrès de Nouvelle-Calédonie.

Un riche et passionnant débat d'échanges d'expériences a suivi avec pour cadre le second thème et l'adoption d'une résolution. Les membres ont entendu M. Niessen sur les expériences et enjeux d'une initiative citoyenne plus systém(at)ique, et Mme Weerts, professeure associée de droit public à l'université de Lausanne, sur les succès et faiblesses des instruments de démocratie directe en droit constitutionnel suisse. De nombreux intervenants se sont par la suite succédé à la tribune pour faire part des expériences de leur pays.

M. Fuchs, président de la section française a présenté un rapport sur l'usage du français dans les institutions européennes et la revalorisation du multilinguisme à la suite du Brexit. Ce rapport est le fruit d'auditions menées par MM. Fuchs, Fassi-Fihri (président de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles durant la législature précédente) et Campeanu (membre de la section roumaine), tant à Paris qu'à Bruxelles. A la suite de ce rapport, un colloque fut organisé dans l'hémicycle du PFWB et des recommandations ont été adressées aux différentes sections membres pour qu'elles puissent les relayer auprès de leurs plus hautes instances.

La 32^{ème} session s'est clôturée par la passation de mandat entre MM. Wahl et Luperto.

Pour plus amples informations, vous êtes invités à visiter le site de l'APF Région Europe, hébergé sur le site du PFWB.

Les 18 et 19 novembre 2019, M. Ben Achour, coordinateur, pour la section, du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme a assisté à la 17^{ème} réunion du Réseau qui s'est tenue à Kinshasa (RDC). M. Ben Achour y a fait état de la situation épidémiologique du VIH/sida et de la tuberculose en Belgique.

Organisée au lendemain de la Sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial (Lyon, 10 octobre 2019), cette réunion a permis à la soixantaine de participants d'échanger avec des responsables d'ONUSIDA, du Fonds mondial et du ministère de la Santé publique de la RDC sur l'état des investissements internationaux et nationaux en santé publique ainsi que sur le rôle que les parlementaires peuvent jouer en faveur de leur augmentation.

Les discussions ont également porté sur les impacts des violences sexuelles à l'égard des femmes dans la transmission des trois maladies ainsi que sur les enjeux de droits humains liés au VIH/sida. Les parlementaires ont pu constater sur le terrain le travail réalisé par le personnel médical et soignant en visitant plusieurs centres hospitaliers et médicaux (Boyambi, Bwanya et Kabinda). De plus, ils ont eu l'occasion d'être confrontés concrètement à la problématique de l'acheminement des produits pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire de la RDC lors de leur visite à l'entrepôt Bolloré Transport et Logistics RDC.

Les 18 et 19 novembre 2019, M. Luperto a participé à la mission du Secrétariat général de l'APF de renforcement de la francophonie institutionnelle en République d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine du Nord.

En Albanie, des entretiens ont eu lieu avec différentes autorités en vue de réactiver la section albanaise de l'APF et d'encourager celle-ci à prendre des mesures pour dynamiser la promotion de la langue française et du multilinguisme dans le pays.

Au Kosovo, la délégation a rencontré plusieurs personnalités dont des membres des deux partis vainqueurs des élections législatives. Les discussions ont porté sur le statut de la section kosovarde qui souhaite passer du statut d'observateur à celui de section associée de l'APF.

En Macédoine du Nord, la délégation APF a plaidé auprès des autorités pour un renforcement du français dans le pays, en réactivant notamment la commission nationale macédonienne pour la Francophonie.

Du 12 au 14 décembre 2019, M. Luperto, a participé à la 9^{ème} session de la région Asie-pacifique de l'APF organisée à Luang Prabang, en République démocratique populaire du Laos. Aux côtés du Laos, Cambodge et Vietnam, cette assemblée régionale accueillait pour la 1^{ère} fois, les sections de Nouvelle Calédonie et de Polynésie française. A noter qu'y participaient également en qualité d'invitées les îles Wallis et Futuna.

A l'instar des cinq sections de la région Asie-Pacifique présentes à cette régionale, le Chargé de mission Europe a présenté son rapport d'activités 2019 et a participé aux deux tables rondes dont les thématiques étaient relatives d'une part à l'éducation du développement durable et d'autre part à la stratégie de la Francophonie à l'ère du numérique. L'exposé sur les bonnes pratiques du PFWB en matière du numérique fit l'objet de nombreux échanges sur le système de gestion des données, le portail des parlementaires, la PES et la gestion électronique des documents.

L'expansion de la Région Asie Pacifique a induit le questionnement sur son organisation.

La Région Asie Pacifique a également été invitée par le Secrétaire général administratif de l'APF à faire choix de ses priorités, parmi les axes du nouveau cadre stratégique de l'APF.

L'assemblée de Polynésie française sollicitée par l'APF pour participer à la rédaction de la Déclaration des droits de la planète et du vivant suite à l'adoption du Pacte pour l'économie bleue durable a suggéré que la protection de l'environnement, ainsi que celle de l'océan contre les effets du changement climatique et les pollutions constituent les priorités de cette Région. En effet, trois articles de cette Déclaration ont été rédigés par des élèves de Bora Bora qui par ailleurs ont composé l'hymne de la Déclaration présentée au Parlement européen à Strasbourg le 27 novembre 2019.

Les 28 et 29 janvier 2020, le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réuni à Dakar (Sénégal) à l'invitation de la section sénégalaise. Cet événement s'est déroulé sous la présidence de M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

Après avoir échangé avec l'administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie, Mme Cano, les membres du Bureau ont poursuivi leurs réflexions en faveur d'un fonctionnement plus collégial de l'institution.

Son Excellence M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, qui a rendu visite au Bureau, a tenu à rappeler notamment qu'il accordait une attention toute particulière aux questions de sécurité au Sahel.

Le Bureau qui a adopté un nouveau plan de communication et de modernisation des statuts, a demandé à la Commission politique de lui proposer une révision des mécanismes de vigilance démocratique en vue d'accompagner davantage les pays en difficulté.

A également été adoptée une motion sur le rayonnement et la promotion du français dans les slogans de l'espace francophone et lors des prochains Jeux olympiques.

Du 3 au 4 février 2020, dans la foulée du Bureau de Dakar, M. Luperto a participé à une mission d'observation et de contact (MIC) à Cotonou (Bénin). Suite au constat né des dernières élections législatives qui se sont déroulées sans participation de l'opposition politique, l'APF avait placé le parlement béninois sous alerte depuis juillet 2019.

A Cotonou et Porto-Novo, les membres de la mission (MIC) ont rencontré toutes les parties prenantes en vue de rétablir un dialogue inclusif entre les acteurs politiques béninois.

* *

*

Les activités de la section durant la pandémie du Covid-19

Les mesures prises par l'APF

Apparu en Chine fin 2019, le coronavirus ou Covid-19 s'est très rapidement répandu dans le monde provoquant une crise sanitaire sans précédent. Le 11 mars 2020, suite à l'augmentation rapide du nombre de personnes infectées en dehors de la Chine, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) requalifiait l'épidémie de Covid-19 en pandémie. Pour enrayer sa propagation, de nombreux Etats d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique décidèrent de confiner leur population (*dès le 16 mars pour la Belgique*) et de fermer leurs frontières.

Dès le 7 avril 2020, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie adopta un plan de crise instaurant un comité de crise chargé de déterminer les principales mesures d'organisation urgentes. Ainsi, elle adapta, ses méthodes de travail favorisant notamment le télétravail au sein du Secrétariat général, les visioconférences, forums d'échange, consultations électroniques dans ses échanges avec ses instances et ses sections. Durant toute la période de pandémie, elle diffusa de manière régulière une "*Lettre d'information*" à l'attention de l'ensemble de ses membres pour les tenir au courant de l'évolution de la crise sanitaire et installa une veille permanente au sein du Secrétariat général.

De nombreuses réunions internationales et régionales furent annulées voire reportées.

Citons sans que celle liste soit exhaustive : le Réseau des femmes parlementaires (Polynésie française/mars 2020), la 64^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations-Unies (partenariat OIF à New-York/mars), la Commission politique, le groupe de travail chargés de la révision des statuts de l'APF et la Commission de coopération au développement (Bucarest /mars 2020), la Conférence des présidents de la Région Europe (Monaco/avril 2020), la CECAC (Québec/mai 2020), la Commission des affaires parlementaires (mai 2020), la 46^e session plénière et la 9^{ème} édition du Parlement francophone des jeunes (Rabat/juillet 2020), l'Assemblée régionale Amérique (Halifax/juillet 2020), etc.

La participation des membres de la section aux activités virtuelles de l'APF et de ses instances

Le 24 avril, M. Luperto a participé à une visioconférence entre les chargés de mission régionaux et le secrétaire général parlementaire de l'APF. Au cours de cette réunion qui avait pour objectif de dresser un bref diagnostic de la situation sanitaire dans chacune des régions ainsi que les difficultés y rencontrées, M. Luperto a exprimé ses regrets concernant le manque de solidarité entre les Etats européens au début de la crise et a souligné la nécessité de repenser la relocalisation des entreprises produisant les biens nécessaires à la lutte contre la propagation de l'épidémie (masque, gel hydro alcoolique, etc.). Il s'est également montré inquiet de la situation des maisons de repos et de soins pour les seniors. Sur sa proposition, l'accent a été porté sur la nécessité de focaliser les actions de l'APF dans le champ de ses compétences et sur son rôle de plaidoyer. Il a été convenu qu'une prochaine réunion aurait lieu fin mai par le même canal.

En mai, M. Courard, rapporteur de la commission politique, désigné par le chargé de mission Europe en tant que représentant de la Région Europe au groupe de travail chargé de la révision des statuts de l'APF a participé à une consultation en ligne organisée par le Secrétariat général ; il a communiqué à toutes les sections membres et associées de la Région Europe ses observations en vue de leur permettre de lui communiquer leur avis.

Le 1er mai, un lien Youtube, publié dans la lettre d'information de l'APF n° 4, a permis d'écouter le témoignage du président de notre section. M. Daele y insistait pour que le débat démocratique et le contrôle du gouvernement continuent à se poursuivre malgré la pandémie. Il citait en référence le PFWB qui a adapté son règlement pour permettre à ses membres de se réunir en visioconférence. Il a évoqué ensuite le traçage des malades qui nécessairement doit respecter la vie privée des citoyens ainsi que le confinement qui touche leurs libertés individuelles. Toujours dans ce n° 4, était référencé le tweet du PFWB relatif aux échanges en séance plénière du 27 avril dernier sur le thème de l'épidémie du coronavirus.

Le 15 mai 2020, notre section, invitée à publier une contribution écrite sur les initiatives et mesures prises par les parlements à l'occasion de la crise du Covid-19, s'exprimait en ces termes dans la lettre d'information n° 6 de l'APF :

« Le 17 mars 2020, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a voté un décret octroyant des pouvoirs spéciaux au gouvernement. Vu la gravité de la crise sanitaire du Covid-19, les parlementaires ont jugé nécessaire d'autoriser le gouvernement à abroger, compléter, modifier ou remplacer les décrets existants, alors que ces prérogatives leur appartiennent d'habitude. Au cours de la même séance, le parlement a modifié son règlement d'ordre intérieur pour que la Conférence des Présidents puisse ajourner le parlement pour une période qui ne peut être supérieure à trois mois, ce que la Conférence a décidé le 17 mars également. Pendant la période des pouvoirs spéciaux, les parlementaires ont exercé leur contrôle sur l'action du gouvernement grâce à des questions écrites. Les députés ont aussi vu leur droit d'initiative législative maintenu en étant en mesure de déposer des propositions de décret et de résolution. A l'issue de cet ajournement, le 19 avril 2020, les mesures de confinement étaient toujours d'application. Une séance plénière a alors été organisée dans le respect des règles sanitaires. Au cours de cette séance, le règlement du parlement a été modifié pour rendre possible la poursuite des travaux vu les circonstances exceptionnelles, par l'intermédiaire d'un système de vidéoconférence et de vote à distance, tant en séance qu'en commission. L'activité parlementaire s'est poursuivie : la séance plénière et les commissions se sont réunies à plusieurs reprises en vidéoconférence, bien que des députés étaient présents physiquement. Le caractère public des réunions a été assuré grâce à Youtube et Facebook ».

Le 18 mai 2020, M. Wahl, vice-président international a participé à une réunion en visioconférence du Comité de crise au cours de laquelle le plan de crise de l'APF face à la pandémie de Covid-19 a été adopté. A l'instar de ses collègues, M. Wahl a souhaité que le vaccin contre le Covid-19 soit équitable et universel et qu'il ne fasse pas l'objet d'une appropriation nationale en vertu du principe de solidarité. Il a plaidé pour que l'APF soutienne les efforts de l'Unicef, des Nations-Unies, de l'OMS et de l'Unesco pour que le vaccin soit considéré comme un élément du patrimoine de la communauté internationale en matière de lutte contre la pandémie.

Le 19 mai 2020, Mme El Yousfi a participé en vidéoconférence, au Bureau de la commission des affaires parlementaires pour préparer la commission virtuelle du 26 juin prochain qui sera consacrée en priorité au travail des parlements en période de crise sanitaire.

Le 20 mai 2020, suite à la visioconférence du Bureau de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), il a été décidé que les deux thèmes qui devaient être abordés à la réunion de Québec en mai dernier (annulée) à savoir « le décrochage scolaire » et « la question du sport » seront reportés à la prochaine session plénière. Par ailleurs, une réunion de la CECAC en visioconférence est prévue le 8 juillet.

Ses travaux se focaliseront sur la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19. La tenue de cette visioconférence a induit une première prise de contact entre M. Levrat, Président de la CECAC et M. Collin, Vice-président.

Le 27 mai 2020, Mme De Ré a participé à la réunion du Bureau du Réseau des jeunes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Elle y a évoqué lors de cette vidéoconférence, l'importance de l'innovation démocratique, soulignant que le Réseau des jeunes parlementaires pourrait être l'instance de l'APF qui initie le changement vers une participation citoyenne accrue. La députée s'est prononcée en faveur d'une société davantage démocratique et des institutions qui utilisent des mécanismes de démocratie participative et de démocratie—directe facilitant une forte implication des citoyens à tous les niveaux. Face à la situation préoccupante liée à la crise sanitaire du Covid-19, Mme De Ré a appelé à réfléchir à un plan de relance et de croissance en conformité avec les exigences environnementales.

Le 29 mai 2020, M. Courard a participé au Bureau de la Commission politique organisé également en vidéoconférence en vue d'organiser tant les travaux du groupe de travail sur la modification des statuts que ceux de la commission politique. Il a insisté sur la nécessité d'examiner ce dossier article par article dans le cadre d'une réunion « présentielle » vu son caractère sensible. Il a ensuite réitéré sa volonté de réunir prochainement les membres du groupe de travail sur les « missions de la paix des Nations-Unies » afin de faire le point sur les conséquences et l'impact de la pandémie dans l'espace francophone.

* *

*